



RECUPERATION DE TVA SUISSE

En Suisse, les frais pour lesquels la TVA est récupérable sont :

Pour les entreprises de transport de marchandises :

- Frais de carburant*

Pour les autres entreprises :

- Frais liés à la participation d'une foire (location de stand, électricité, parking)*
- Frais d'espaces publicitaires*
- Frais de carburant*
- Frais d'hôtellerie*
- Honoraires, commissions d'agent commerciaux*
- Frais de restauration (TVA récupérable à 50%)*

Particularités :

L'entreprise étrangère ne doit pas avoir délivré de biens ou prestation de services sur le territoire suisse pendant la période concernée.

Ainsi, une entreprise participant à un salon, par exemple, doit, pour pouvoir récupérer la TVA suisse, **ne pas avoir effectué de vente directe lors du salon.**

Il est par contre tout à fait possible de prendre des commandes lors du salon et d'exporter par la suite l'objet de la vente.

Un dossier de demande de récupération de TVA suisse se compose des imprimés suivants :

- Procuration donnant mandat à la CFSCI*
- Déclaration*
- Preuve de l'immatriculation comme contribuable TVA*
- Liste pour la demande de remboursement de TVA*
- Relevé d'Identité Bancaire*
- Factures originales; celles-ci doivent contenir toutes les indications suivantes :*
 - la mention «facture»*
 - nom et adresse du prestataire de services, ainsi que son n° de TVA*
 - nom et adresse du destinataire de la prestation de services, ainsi que son n° de TVA*
 - date ou période de la prestation de services*
 - genre, objet de la prestation de services*
 - le taux et le montant de l'impôt dû sur la contre-prestation*
 - preuve de paiement*

**LE MONTANT DE TVA A RECUPERER DOIT S'ELEVER AU
MINIMUM A 500.00 CHF
PAR DEMANDE**

Les dossiers complets doivent parvenir à la CFSCI au plus tard le :

31 MARS

de l'année suivant la période concernée.

Tous les documents sont à retourner à l'adresse suivante :

Chambre France-Suisse pour le Commerce et l'Industrie
Mr Olivier NEUHAUS
Case Postale 6298
CH - 1211 Genève 6

Nos honoraires :

- **10% des sommes récupérées**
- **(au minimum 150.00 CHF)**
- **+ frais bancaires et d'envois**
(soit un forfait de 35.00 CHF)

Merci de m'envoyer un dossier complet de récupération de TVA suisse, à l'adresse suivante :

SOCIETE :

ADRESSE :

LOCALITE :

CONTACT :

TEL :

FAX :

E-MAIL :

A retourner par fax au **00 41 22 / 735 01 33**
à l'attention de Mr Olivier NEUHAUS
(oneuhaus@cfsci.ch)